

SAINT-BARTHÉLEMY

MICHEL MAGRAS

Président de la délégation sénatoriale aux outre-mer

M. Michel Magras est sénateur de Saint-Barthélemy depuis septembre 2008. Il est élu président de la délégation sénatoriale aux outre-mer le 20 novembre 2014 et réélu en novembre 2017. Retour sur son parcours et sur les objectifs de la délégation pour cette nouvelle mandature.

« L'OUTRE-MER EST FORTE ET RICHE DE SA DIVERSITÉ ET DE SA PRÉSENCE SUR TOUS LES OCÉANS ».

Michel Magras a enseigné les sciences de la vie et de la terre de 1974 à 2008. En parallèle, il a milité dans le monde associatif, dans les domaines du sport et de l'environnement. Son premier mandat électif date de 1995 en tant que maire-adjoint (de 1995 à 2007), conseiller général (de 1998 à 2007), avant de devenir vice-président du conseil territorial et exécutif de la collectivité de Saint-Barthélemy (de 2007 à 2017) et sénateur depuis 2008. Il avoue ne pas avoir été inspiré par une personne en particulier mais plutôt par les valeurs transmises par ses aînés.

ÊTRE UTILE À MON ÎLE ET SERVIR LES AUTRES

« Toute ma vie, j'ai été guidé par ma volonté de transmettre ma passion pour les sciences de la vie et de la terre et le sport et par le désir permanent d'être utile à mon île et de servir les autres. Si je devais transmettre quelques conseils à nos jeunes, je dirais que la réussite est une notion personnelle et qu'on atteint ses objectifs avec de la volonté, du travail et de la persévérance ».



© T. Redon



Retrouvez toutes les activités de la délégation sur www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html

SÉNATEUR : UNE POSITION CHARNIÈRE

Comme tous les parlementaires, sa mission est de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement. Il veille aussi à la protection du statut de Saint-Barthélemy tout en le faisant évoluer. « Je suis en position charnière de la relation avec l'État : je suis sénateur de la République et donc je ne m'intéresse pas uniquement aux sujets ultramarins ».

Aujourd'hui, il passe deux tiers de son temps à Paris dont une partie est consacrée à la délégation sénatoriale aux outre-mer qu'il préside.

Créée en 2011, le rôle de la délégation est d'informer le Sénat sur les problématiques et la situation des outre-mer. « Actuellement, elle mène une étude sur la prévention et la gestion des risques naturels majeurs et parallèle-

ment, conduit des travaux sur la jeunesse et le sport outre-mer. Nous organisons aussi un cycle de conférences par bassin océanique, en partenariat avec l'Agence française de la biodiversité, sur le thème de la biodiversité outre-mer par rapport aux changements climatiques ».